



Procès-verbal

Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy

Séance du lundi 26 janvier 2026

18h30 à l'école, Salon du personnel

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement (CÉ) de l'école **Saint-Barthélemy**, tenue le lundi 26 janvier 2026, à 18h30, au salon du personnel du pavillon des Érables.

PRÉSENTS :

Marianne Jacques, parent DÉ
Jocelyn Ménard, parent DÉ
Mélanie St-Hilaire, parent DÉ & SA
Pascale Le Hir, parent SA
Marie-Lise Dion, parent SA
Valérie La Buissonnière Ariza, parent SA

Josée Bélanger, enseignante, DÉ
Isabelle Couture, enseignante DÉ
Hervé Riopel, enseignant, DÉ
Jessie Duvivier, éducatrice SDG, SAG
Marcela Munoz, éducatrice SDG, DÉ
Michèle Picard, parent substitut

Formant quorum sous la présidence de Marianne Jacques, Présidente du CÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Luc-Étienne Paris – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : s.o

MEMBRES ABSENTS :

Sophie Froment, parent SA

Maxime Desjardins-Carrière, parent SA
Steffen Lajoie, parent SA

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Marianne Jacques, déclare la séance ouverte. Il est 18h45.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Jocelyn Ménard est désigné secrétaire pour la séance, en substitution de Stephen Lajoie.

3. Mot de présentation la nouvelle direction et présentation des membres (20 min)

M. Paris témoigne de son expérience passée dans le milieu de l'Éducation aux membres présents. S'en suit un tour de table où chacun des membres prend un moment pour se présenter.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, suite à l'ajout d'un point de varia au sujet du service de garde pendant la semaine de relâche.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-26/01/26)

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025 - (5 min)

IL EST PROPOSÉ par Marianne Jacques que le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025 soit adopté avec les modifications proposées séance tenante.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-26/01/26)

5.1. Suivi au procès-verbal

s.o.

6. Parole aux observateurs - (10 min)

6.1. Observateurs - (5 mins)

6.2. Parole à la représentante du Comité de Parents - (5 mins)

La représentante du Comité de Parents témoigne de la trop longue durée des rencontres et qu'il n'est pas possible d'assister aux réunions en visioconférence. Il est proposé par M. Paris que si la représentante et la substitue ne peuvent assister aux prochaines rencontres, que les procès-verbaux des réunions du Comité de Parents soient partagés aux membres du Conseil d'établissement.

Il est également suggéré par Mme Jacques que les commentaires entourant les contraintes à la participation soient partagés aux responsables du Comité de Parents et aux CSSDM et que soient documentées les informations qu'il serait souhaitable de partager aux futurs candidats lors de l'Assemblée générale de parents à l'automne prochain afin qu'ils soient pleinement conscients des implications liées à leurs engagements.

La représentante du Comité de Parents indique que lors de la dernière rencontre, il a été discuté qu'un gabarit de lettre ayant pour objectif de dénoncer les compressions budgétaires en Éducation soit proposé pour adoption aux CÉ de l'ensemble des établissements scolaires.

7. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption - (15 min)

7.1. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) - (10 min)

7.1.1. Modification apportée à la sortie du groupe 603 «Nuit à l'École» aura lieu le 5 mai au lieu du 23 avril 2026

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par la direction et dont les détails sont joints au tableau des sorties.

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des activités éducatives mentionnées avec l'ajustement proposé séance tenante.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-26/01/26)

7.2. Fête des finissants du 19 juin – Pavillon Sagard (5 min)

Mme Marianne informe le CÉ que le comité de Fête des finissants du pavillon Sagard, souhaite tenir 3 campagnes de financement de « vente de collations » le 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin 2026, pour soutenir la Fête qui aura lieu le vendredi 19 juin prochain.

CONSIDÉRANT qu'une belle soirée, organisée par les parents de l'école, et ce, indépendamment des activités qui seront vécues dans le contexte scolaire, est en préparation pour souligner la fin du parcours primaire de nos élèves de 6^e année et célébrer leur passage au secondaire;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un moment festif, sans pression, pour s'amuser entre amis et créer de beaux souvenirs;

CONSIDÉRANT que ce comité et la campagne de financement sont sous la tutelle de la Fondation de l'école Saint-Barthélemy;

IL EST RÉSOLU d'approuver la campagne de financement, vente de collations, et la sollicitation des parents de Saint-Barthélemy et la tenue de la fête des finissants le vendredi 19 juin prochain.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-26/01/26)

8. Points d'information / droit de parole aux membres du CÉ – (25 minutes)

8.1. Consultation sur les critères de sélection de la direction - (5 min)

Marianne Jacques informe les membres que les critères révisés n'ont pas été déposés au CSSDM avant la date butoir du 30 décembre 2025. Elle rappelle que, lors du CÉ de novembre, la présidence et la direction avaient proposé de s'appuyer sur l'exercice réalisé au cours des deux dernières années pour compléter le formulaire en ligne, les critères ayant été élaborés par un sous-comité et jugés inchangés et toujours représentatifs de la réalité de l'école. Le document avait été transmis à titre de matériel préparatoire. Toutefois, à la demande d'un membre souhaitant disposer de plus de temps pour l'examiner, et en l'absence de mécanismes d'approbation clairement définis par la suite, le dépôt n'a pas pu être effectué dans les délais.

Il est donc proposé que les critères soient approuvés lors de la rencontre du CÉ de novembre et que, si un temps de réflexion additionnel est requis et qu'aucune rencontre du CÉ n'est prévue en décembre, une approbation par courriel soit prévue afin de respecter les échéanciers.

8.2. Droit de parole aux membres - (20 mins)

9.

- Direction

M. Paris témoigne du succès de la première édition de l'événement « portes ouvertes » ayant eu lieu le jeudi 22 janvier 2026 et remercie le personnel enseignant pour la qualité de leur implication. Une vingtaine de familles ont eu l'occasion de visiter l'école qui semble avoir eu un impact positif sur le nombre d'inscriptions suite de l'activité. Envoi de courriels, dépliants dans les CPE et garderies avoisinantes, publication sur les réseaux sociaux ont probablement contribué à l'achalandage. À refaire. Tous les membres présents considèrent que cette approche est celle à poursuivre afin de donner un avant-goût de la vie à l'école aux futurs élèves. Journée pédagogique du 27 janvier : au menu, les stratégies d'écriture.

- Parents

Mme Jacques témoigne de la générosité du personnel scolaire dans la période des Fêtes afin de soutenir les familles dans le besoin.

- Service de garde

Mme Munoz exprime sa satisfaction quant à la participation de l'ensemble de l'équipe des éducatrices aux activités organisées au service de garde.

- Enseignants

Josée Bélanger annonce qu'Octavio Ruez, artiste en résidence, réalisera un projet de maquette de ruelle avec les élèves du préscolaire jusqu'à la sixième année. Ce projet s'inscrit dans le cadre de Culture à l'école.

M. Riopel partage Le projet Hémisphère – Art postal, réalisé en collaboration avec une école de Mont-Joli, a permis le jumelage d'élèves dans le cadre d'une correspondance favorisant le partage et la découverte des réalités montréalaise et mont-jolienne. M. Riopel nous partage également les détails du projet de la prochaine production cinématographique de sa classe.

10. Varia

- Suivi sur proposition d'offrir le service de garde pendant la semaine de relâche

Un membre parent souligne que les communications concernant l'inscription au service de garde durant la semaine de relâche sont transmises trop tardivement, alors que plusieurs parents ont déjà dû se tourner vers d'autres options, souvent plus coûteuses que celles offertes à l'école. La direction précise que la période d'inscription relève du CSSDM. Il est suggéré que la période d'inscription soit annoncée plus tôt, dès le mois de décembre, et que cette recommandation soit portée au Conseil de parents du CSSDM et à la direction du CSSDM pour considération.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 15.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Jacques', with a stylized flourish.

Marianne Jacques, Présidente du CÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Paris', with a stylized flourish.

Luc-Étienne Paris, Directeur de l'école